

REUNION DES PARENTS D'ÉLÈVES DELEGUÉS

VENDREDI 27/01/2017 A 17 h

Présents :

Mesdames, Monsieur les représentants titulaires des parents d'élèves :
Mme R., Mme G., Mme C., Mr B. et Mme S.

ORDRE DU JOUR :

Réunion d'urgence problème d'insécurité dans l'établissement.

La séance est ouverte à 17 h.

Rappel des faits :

Suite aux intrusions qui ont eu lieu à l'école primaire de La Gavotte ce mardi 24 janvier 2017, sur le temps périscolaire au moment où les enfants étaient en pause déjeunée à la cantine. Plusieurs individus se sont introduits dans l'enceinte de l'établissement pour y dérober cartables et autres effets personnels.

Réactions de la mairie :

La Mairie a très vite réagi et en date du 26 janvier 2017, nous transmet un courrier par email pour déplorer ces faits et nous invite à nous déplacer au commissariat afin d'y déposer une plainte. Elle nous informe que des mesures ont été immédiatement prises et que dorénavant les cartables ne seront plus laissés dans la cour sous le préau, mais placés à l'intérieur des locaux ! Elle nous rappelle également que les enfants doivent accrocher leurs manteaux dans le couloir aux patères prévues à cet effet et non les laissés à l'extérieur.

Réactions des parents :

Nous déplorons que la mairie réagisse sur un plan purement matériel et non sécuritaire. Qu'aucune mesure ne nous a été proposée pour éviter des intrusions intempestives au moment où l'école est occupée par des enfants et des surveillants. **Nous avons la conviction que cette situation aurait pu se produire également pendant les heures de cours étant donnée la facilité à s'introduire dans l'enceinte de l'établissement.**

Nous nous permettons de faire également un rappel à la mairie concernant ses obligations en matière de [sécurité dans les établissements scolaires](#)ⁱ et les moyens financiers mis en œuvre par le gouvernement depuis 2016.

Cela étant dit, nous sommes soulagés que cette intrusion ait eu pour conséquence un simple vol d'effet personnel. Dans d'autres circonstances, cette intrusion aurait pu être dramatique.

Nous avons le sentiment que la mairie préfère faire l'impasse sur le fond du problème qui est « l'insûreté » et mettre en avant la forme « le vol » qui à l'évidence est plus facile à gérer et permet de se dénigrer de toutes responsabilités.

Réflexion sur différentes solutions

1. Dans un premier temps et afin d'éviter que l'école reste sans surveillance le mardi pendant la pause déjeuner, mettre en place 2 services cantine.
2. D'équiper l'ensemble du bâtiment de caméras de surveillance avec PC dans le bureau de la secrétaire et au réfectoire de façon à surveiller d'éventuels rôdeurs aux abords de l'école et de pouvoir le cas échéant visionner les enregistrements afin d'aider la police dans leurs enquêtes.
3. Une obligation de fermer le portail du parking enseignant qui reste continuellement ouvert « week-end et jours fériés inclus ». Dans l'attente d'un portail automatisé qui devrait être installé très prochainement.

Nous avons également voté à main levée pour une mobilisation médiatique afin d'alerter l'opinion publique sur l'insécurité qui règne à l'école de la Gavotte.

	Mme ROUX	Mme GRANGIER	Mme CROUVEZIER	Mr BIANCO	Mme SCHLICK
oui	☒	☒	☒	☒	☒
non					

Résultat du vote :

5 votes sur 5 ont été validés.

En conséquence, nous demandons à la mairie de prendre ses responsabilités en matière de sûreté et nous lui demandons de réagir **rapidement par écrit**.

Sous un délai de 8 jours à compter de la date d'envoi de ce courrier si aucune réponse satisfaisante ne nous est proposée, nous prendrons contacte avec les médias.

Il est évident que nous préférerions trouver une solution plus pacifique à cette situation. Mais si nos demandes n'étaient pas entendues, nous nous verrions contraints et forcés d'engager ce processus.

Nous vous prions de croire, chers élus à nos considérations distinguées.

Les parents d'élèves délégués
École primaire la Gavotte

ⁱ [FIPD doit passer de 70 millions d'euros à 120 millions.](#) « Objectif : permettre aux collectivités qui en ont besoin de réaliser le plus vite possible les travaux de sécurisation nécessaires », a indiqué Najat Vallaud-Belkacem.